Cadre du mémoire technique

Le mémoire technique est un document qui présente l’offre technique du soumissionnaire répondant à l’ensemble des exigences du CCTP. Le présent document fournit le **cadre qui doit être utilisé obligatoirement** pour la remise de l’offre. Si le candidat le juge nécessaire, il peut compléter ce cadre en fournissant des informations supplémentaires en annexe.

Les réponses doivent concerner spécifiquement le présent marché et ne sauraient rester « génériques » ou générales.

Les documents d’ordre général ne concernant pas directement le présent marché sont consultés à titre informatif mais ne sont pas pris en compte dans la notation de la qualité technique de l’offre.

# Dispositions pratiques prévues pour la réalisation des prestations définies au marché – noté sur 19 points

## Organisation mise en place par le candidat pour l’exécution du marché (05 points)

Le candidat décrit les mesures organisationnelles / techniques / temporelles mises en place pour l’exécution du marché

## Références dans le domaine (03 points)

### Références

Le candidat précise ses références chiffrées dans le domaine et décrit les opérations de même envergure, réalisées sur les 3 années précédentes

### Qualifications (si requises)

Le candidat communique les justificatifs des qualifications requises dans le domaine

## moyens humains dédiés au marché (05 points)

### Responsable physique du marché

Le candidat présente le responsable physique du marché désigné dans l’acte d’engagement (identité, coordonnées, qualifications, habilitations, diplômes, parcours professionnel,

### Moyens humains

Le candidat décrit les moyens humains dédiés au marché en vue d’une parfaite exécution des prestations. Description des personnes prévues pour l’exécution des prestations : seront identifiés, les agents, leurs compétences et leur expérience : qualifications, habilitations, attestations de formation, curriculum vitae, …

Le candidat décrit, de façon claire et concise, l’organigramme de son entreprise, et le lien entre cette dernière et les équipes dédiées à l’exécution du présent marché.

## Moyens matériels dédiés au marché (06 points)

Le candidat décrit les moyens matériels dédiés au contrat en vue d’une parfaite exécution des prestations du marché. Le candidat décrit les moyens de son entreprise qu’il entend dédier au présent marché. (Synoptique sur le mode de fonctionnement de l’équipe prévue pour l’exécution du marché avec leurs moyens et matériels utilisés (véhicules, outillage, téléphone, ...)

# Astreinte – Note sur 10 points

Le candidat précise sa méthodologie et moyens mis en œuvre pour la gestion des astreintes

# Pratiques environnementales, gestion des déchets – noté sur 4 points

### Aspects environnementaux

Le candidat doit apporter la preuve de sa capacité technique et professionnelle à mettre en œuvre les aspects environnementaux du marché via :

* Une politique environnementale pour les actions à mener, ainsi que des instructions et procédures de travail pour la prestation écologique du service ;
* Une expérience antérieure dans l’application de mesures de gestion environnementale dans le cadre de marchés similaires.

### Gestion des déchets

Le candidat décrit sa méthodologie de traitement des déchets générés par ses activités sur les immeubles du périmètre géographique dudit marché. (Centre de retraitements, traçabilité des déchets, délai de mise en site de retraitement, délai de fourniture des pièces de suivi des déchets dangereux…)

# PREVENTION - Sécurité – noté sur 7 points

Le candidat décrit les mesures déployées par ses soins dans le cadre de l’exécution des prestations du marché pour assurer la sécurité optimum de son personnel et du personnel occupant les immeubles du périmètre géographique dudit marché.

Le candidat décrit les mesures individuelles.

Le candidat décrit les mesures collectives et administratives.